

Marseille, le 18/02/15

**Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°18
qui s'est tenue le vendredi 13 février 2015 à 14h00
en salle CH301 du site St Charles de la Faculté des Sciences.**

Réunion présidée par Edouard Thiel, Directeur du Département

Étaient présents : Isabel DEMONGODIN – PR, Rachid OUTBIB – PR, Edouard THIEL – PR, Basile COUETOUX – MCF, François-Xavier DUPE – MCF, Elisabeth GODBERT – MCF, Jean-Luc MARI – MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, Nicolas PROCOVIC – MCF, VALLET Julien – Usager, GRARD Kévin – Usager, GROUSSET Victor – Usager – LIBERMANN Nathan – Usager.

Étaient excusés : Roland AGOPIAN – PR, Frédéric BECHET – PR (procuration E. Godbert), Philippe JEGOU – PR, Rémi MORIN – PR, Jean-Marc BOÏ – MCF, Sylvie RISCH – IATSS, Jean-Marc TALBOT - PR Directeur du LIF.

Étaient absents : Mustapha OULADSINE – PR Directeur du LSIS.

Membres permanents : Jean-Marc Pons, Doyen de l'UFR-Sciences, excusé.

Invités : Henriette ATHLANI – IATSS.

Secrétaire de séance : Élisabeth Godbert.

Ordre du jour :

- 1/ Informations du Directeur,
- 2/ Approbation des PV 15, 16, 17,
- 3/ Représentant IATSS au conseil,
- 4/ Validation des PRP 2014-2015,
- 5/ Informations budget 2015,
- 6/ Questions diverses.

1/ Informations du Directeur

- Élections usagers au conseil du département :

Les élections se sont déroulées le mardi 10 février 2015.

Il y avait deux listes pour le département.

Les quatre étudiants élus sont :

- Liste SCANF (23 voix) :
 - VALLET Julien (suppléant: PORHET Kevin)
 - GRARD Kévin (suppléant: BIO Mathieu)
- Liste UNEF (26 voix) :
 - GROUSSET Victor (suppléant: PIZZALA Florian)
 - LIBERMANN Nathan (suppléant: MANFREDO Jennifer)

La durée de leur mandat est de 2 ans.

Il a été noté une participation relativement meilleure pour le DII que pour les autres départements.

- Campagne ATER 1ère vague :

Notre département dispose de 7 postes ATER 100 % (0 poste ATER 50%) pour cette 1ère vague, répartis en accord avec les directeurs des laboratoires :

- 2 ATER LIF en section 27
- 1 ATER LSIS en section 27
- 2 ATER LIF/LSIS en section 27
- 1 ATER LSIS en section 61
- 1 ATER LSIS en section 61/63

- Appel à projets FIP (Fond d'Intervention Pédagogique) :

L'Université a lancé un appel à projet FIP pour un montant total de 200 k€. De l'ordre d'une dizaine de projets seront retenus. Les projets doivent être soutenus par les départements (par argumentaire et financement partiel).

Un seul projet est actuellement connu dans notre département : Mouloud ADEL demande un financement pour l'équipement d'une salle dédiée à St-Jérôme, principalement pour la licence SPI. Une discussion aura lieu avec les départements de physique et de mécanique pour co-soutenir le projet.

- Fermeture de la LP CSSA en septembre 2015 :

Pour faire suite à cette fermeture, le L3 SPI parcours AGE sera modifié pour accueillir des étudiants qui auraient pu postuler pour la LP. Une UE de mise à niveau de 60h à 0 crédits sera mise en place en début d'année. Cette demande a été validée par la commission enseignement du 30 janvier 2015.

- Responsabilité de la LP SIL-NTI :

Le contrat PAST de l'actuel responsable Denis Alessandra prend fin en mars 2016. Il faut donc trouver un nouveau responsable. Une possibilité serait de partager la responsabilité entre un EC permanent et un PAST.

- Secrétariats pédagogiques :

Le M2 IS-SIS n'avait plus de secrétariat depuis quelques mois ; cette tâche est maintenant confiée à Henriette Athlani. Étant donné que la LP CSSA va fermer, il faudra redéfinir le partage des tâches de secrétariat à St-Jérôme entre Michèle Hatchikian et Henriette Athlani.

L'UFR souhaite qu'il soit mis en place des « binômes de secrétaires pédagogiques ».

Pour St-Jérôme, le binôme serait « Michèle Hatchikian / Henriette Athlani ».

Par contre, il n'y a pas de binôme défini pour Sylvie Risch à Luminy ni pour Fabienne Picolet à St-Charles. On attend des propositions de l'UFR (qui a déjà expliqué qu'elle souhaitait mettre en place sur chaque site un secrétariat pédagogique global pour tous les masters et licences pro).

- Vacataires :

Tout contrat de vacataire doit être initié avant que les enseignements en question ne commencent. Il y a souvent des erreurs, problèmes ou oublis. L'UFR va mettre en place un outil qui facilitera les vérifications, avec un fichier partagé dans lequel on trouvera les noms des vacataires dûment déclarés.

L'enseignement bénévole par des personnels extérieurs n'est pas autorisé ; il le sera peut-être pour les CNRS (c'est en cours de discussion).

- Quotas en L1 :

Nous savions que l'UFR désirait mettre des quotas en licence SV, Mathématiques et Informatique sur les sites d'Aix et St-Charles et qu'elle avait demandé que cela soit intégré dans APB. Mais le message dans APB a été très mal tourné et risque de nous faire beaucoup de tort. L'UFR va demander de retirer le message (et pour ce faire, devra probablement retirer les quotas).

- Services prévisionnels :

Les services prévisionnels du département ont été validés par Edouard Thiel et par l'UFR.

En mai l'application ARES sera réouverte, pour permettre au EC d'y entrer les services effectués.

L'Université travaille sur un système d'information unique qui servira de base commune pour la gestion des emplois du temps, des services, des réservations de salles, etc.

2/ Approbation des PV 15, 16, 17

Une discussion a lieu sur ce que doit contenir un PV. Il est impossible de faire une synthèse des échanges en restant fidèle à tout ce qui a été dit.

Des modifications sont faites sur les PV 15, 16, et 17, suite à des demandes de Philippe Jégou et Isabel Demongodin principalement.

Edouard Thiel met au vote les PV avec les modifications.

Les PV 15, 16 et 17 sont approuvés.

3/ Représentant IATSS au conseil

Conformément au règlement intérieur, un appel à candidature a été fait le 26 janvier 2015 pour remplacer Michèle Hatchikian au conseil dans le collège IATSS.

Une seule candidate s'est présentée : Henriette Athlani.

Henriette Athlani est élue à l'unanimité.

Edouard Thiel propose de compléter le bureau avec Henriette Athlani pour le collège IATSS et Nathan Libermann pour le collège Usagers.

Leurs nominations sont approuvées par le conseil.

4/ Validation des PRP 2014-2015

Le tableau recensant toutes les PRP du département est distribué pour validation.

Quelques ultimes corrections sont effectuées.

Le tableau est adopté par le conseil. Il sera transmis à l'UFR.

Isabel Demongodin demande qui paiera les 24h prévues pour la responsabilité du CMI, non prise en charge par le département.

5/ Informations budget 2015

L'Université met en place une « reconstitution de son fond de roulement » (lettre du Président du 28 janvier 2015) et va chercher à faire des économies sur de nombreux postes : téléphones portables, véhicules de service, etc.

Le mode de calcul proposé par l'Université pour nos heures complémentaires ne nous convient pas, car il a pour effet de réduire le décompte des heures de TP. L'UFR est favorable à un calcul au prorata comme nous l'avions demandé ; l'université n'est pas contre mais ne veut pas payer le surplus engendré par ce calcul. L'UFR est prête à le prendre à sa charge, malgré les difficultés financières actuelles.

Budget Fonctionnement 2015 du DII :

Dotation UFR +	
Taxe Apprentissage	46 781,00 € Dont 10 000,00 € en investissement
Formation continue	22 887,00 € Dont 5 122,00 € en investissement
Total	69 668,00 € Dont 15 122,00 € en investissement

Heures complémentaires 2015 du DII :

AMU 2014	170 730,98 €
Vacataires 2014	144 666,52 €
Total 2014	315 397,50 €
Enveloppe 2015	305 000,00 €

Une partie crédits de formation continue en fonctionnement peuvent être convertis en masse salariale.

Il est préférable de dépenser les crédits pédagogiques avant le mois de mai, sinon le budget rectificatif de mai reverra nos crédits à la baisse.

Achats prévus :

- Des ordinateurs portables pour les étudiants. Nous en avons déjà un certain nombre, mais la demande est importante.
- Un serveur pour le département, l'actuel est à bout de souffle. Ce serveur (situé à Luminy) héberge la grille du département, des comptes étudiants, un serveur Oracle, des pages web d'UE, etc.
- Participation financière à l'installation d'une 4e salle de TP à Aix (18 postes), qui sera très appréciable.

6/ Questions diverses

Rachid Outbib est en relation avec une entreprise qui désirerait verser sa taxe d'apprentissage sous forme de matériel de TP ; il demande si c'est possible et si cette TA doit être comptée au budget pédagogique du département.

Nicolas Prcovic et Élisabeth Godbert relatent le problème des étudiants perturbateurs et de la réponse à apporter, et du problème des étudiants boursiers qui ne travaillent pas et viennent uniquement aux contrôles.

Cette question est d'actualité suite à un rapport sévère de la Cour des comptes sur la gestion des bourses par le CROUS.

Le problème est complexe car les questions sont imbriquées. Nous aimerions que l'UFR et l'université acceptent d'exiger des étudiants boursiers une moyenne minimale.

Le logiciel e-candidat va être utilisé cette année pour toutes les formations. Jean-Luc Massat est très inquiet car le nombre de dossiers de candidatures pour nos masters est très important et les responsables de masters n'ont aucune information sur la procédure qui va être mise en place avec e-candidat. En particulier, dans le cas d'une candidature multiple d'un candidat sur plusieurs spécialités, le dossier-papier permettait un traitement systématique qui économisait le temps que devaient y passer les responsables ; comment cela va-t-il se passer avec e-candidat ?

De façon générale, les responsables de masters manquent d'informations en provenance des services de l'UFR et demandent la constitution d'une structure analogue à « l'équipe de formation Licences » pour les masters.

Julien Vallet rapporte que l'inscription aux options en licence informatique ne s'est pas déroulé de façon satisfaisante cette année, le nouveau système mis en place par notre UFR ne permettant pas de gérer des quotas trans-site. Il explique que l'UFR ALLSH utilise un logiciel appelé GIGUE mis en place par la DOSI (<http://gigue.univ-amu.fr/GIGUE/>) qui donne toute satisfaction.

Edouard Thiel annonce qu'il va demander à l'UFR s'il est possible de l'adopter.

La séance est levée à 16h50.